

## DÉLIBÉRATION n°2026-17 CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Séance du mardi 28 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi vingt-huit avril, à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de PORTE DES PIERRES DORÉES, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Salle du Conseil de la Mairie de Porte des Pierres Dorées, sous la présidence de Monsieur Bertrand LEROY,

Nombre de membres : 17

Date de convocation : 23/04/2026

En exercice : 17

Présents : 14

Pouvoirs : 03

Votants : 11

Le quorum est atteint

### **Présents :**

Bertrand LEROY - Agnès DESSAINTJEAN - Monique FONTCOUBERTE - Sylvie COILLARD - Alexandre CHAVANNE - Lucie CACHOT - Marie-Thérèse LABROSSE - Monique MORIAUD - Annie BERGER - Nassera MONNIER - René TRIPOZ.

### **Présents mais non votants pour ce point :**

Marie-Claude CATALA - Christine COMBE - Maxime COLLIER.

### **Excusés ayant donné pouvoir :**

Corinne MONDELAIN donne pouvoir à Monique FONTCOUBERTE ;  
Estelle CROZIER donne pouvoir à Marie-Thérèse LABROSSE ;  
Marie-Anne TERNAUX donne pouvoir à Marie-Claude CATALA.

### **Président de séance :**

Bertrand LEROY.

### **Secrétaire de séance :**

Marie-Claude CATALA.

**Subventions aux associations 2026**

Mme la Vice-Présidente donne lecture au Conseil d'administration du CCAS des subventions des associations à caractère social, proposées pour l'exercice 2026 :

Il est précisé que les représentants d'associations susceptibles de bénéficier d'une subvention au titre du présent point sont regardés comme intéressés à l'affaire. En conséquence, ils ne prennent part ni aux débats ni au vote.

Il est noté que trois membres du conseil d'administration sont concernés :

- Mme Catala pour l'Association des familles
- M. Collier pour l'association CAPE
- Mme Christine COMBE pour l'Association des familles

Subventions associations CCAS 2026			
Article	Objet	Nom de l'organisme	2026
65748	Subvention courante	ADMR de Theizé	2 900,00 €
		ADMR de Pommiers	3 292,20 €
		Association gérontologie Anse	416,60 €
		Association Les Bras ouverts	300,00 €
		Les restaurants du Cœur	600,00 €
		Entraide Tararienne	250,00 €
		ADAPEI	250,00 €
		CAPE	300,00 €
		Association Solidarité Femmes Beaujolais	200,00 €
		Solidaires en Beaujolais	200,00 €
		Association des familles	600,00 €
<b>TOTAL SUBVENTIONS VERSEES EN 2026</b>			<b>9 308,80 €</b>

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les subventions aux Associations pour l'exercice 2026 telles que définies dans le tableau ci-dessus,
- **DIT** qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis au Service de Gestion Comptable de Villefranche-sur-Saône,
- **DIT** que les crédits nécessaires sont ouverts au budget du CCAS,
- **DIT** qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmise à M. le Sous-Préfet de Villefranche sur Saône,
- **DIT** qu'un exemplaire de la présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune de Porte des Pierres Dorées,

**VOTE : à l'unanimité**

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits.

Le président,  
Bertrand LEROY



La secrétaire de séance  
Marie-Claude CATALA

